



**Bovins  
Viande**  
Collectif BioRéférences



## **LES EXPLOITATIONS EN VIANDE BOVINE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU MASSIF CENTRAL - RESULTATS CAMPAGNE 2017**

*Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :*

Jean Louis BALME, CRA Occitanie

Alexandre BANCAREL, APABA

Marie-Line BARJOU, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Aurélie BILLON, Bio Bourgogne

Emmanuel DESILLES et Daniel LAFAYE, Chambre d'agriculture de l'Allier

Philippe HALTER, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Aurélien GAIGE, Chambre d'agriculture de la Corrèze

Natacha LAGOUTTE, Chambre d'agriculture de la Creuse

Guy MURON, Chambre d'agriculture de la Loire

Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Christophe TROQUIER, INRA Clermont-Ferrand-Theix

Vincent VIGIER, Chambre d'agriculture du Cantal

Louis-Marie DE BOURAYNE, Chambre d'agriculture du Cher

*Synthèse des données et rédaction :*

Christèle PINEAU, Institut de l'élevage

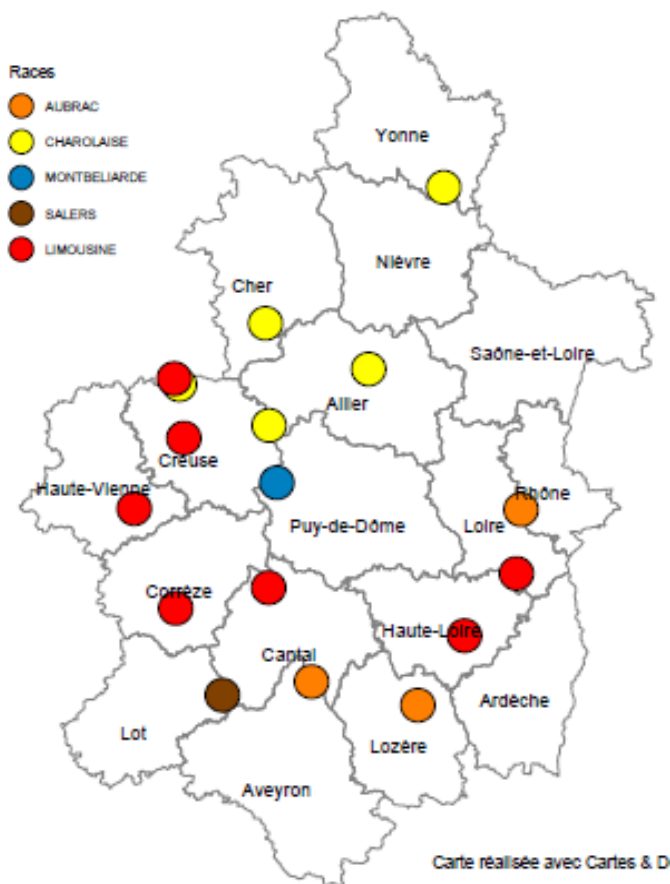
*Septembre 2019*

## 1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants, Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif central a été constitué.

## 2. Les exploitations suivies dans le cadre du projet BioRéférences



Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2017 des **16** exploitations en bovins viande suivies dans le cadre du projet BioRéférences,

Ces suivis ont été réalisés par :

- les Chambres d'agriculture (Allier, Cantal, Cher, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme),
- l'INRA,
- l'Association Bio Bourgogne (ex SEDARB),
- l'Association de Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA).

**Figure 1 : Localisation des exploitations bovines suivies**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2017)

L'enjeu majeur de ce suivi réside en une meilleure connaissance des exploitations qui engraisent tout ou partie des mâles produits en agriculture biologique, car à ce jour, peu de références sont disponibles.

Ces exploitations sont réparties en trois groupes, en se servant du critère UGB/vêlage, qui permet de discriminer les élevages en fonction des orientations de productions choisies (veaux ou bœufs voire jeunes bovins (JB)) :

- **Groupe 1** : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage inférieur à 1,5. Elles **produisent principalement des veaux** lourds ou veaux sous la mère. Ce groupe est constitué de **cinq** exploitations. Trois exploitations élèvent des veaux sous la mère et deux de veaux lourds.
- **Groupe 2** : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage compris entre 1,5 et 1,8. Trois éleveurs constituent ce groupe un peu intermédiaire, ayant des **productions diversifiées**. En effet, les éleveurs produisent des JB et des reproducteurs ou des veaux sous la mère avec des reproducteurs, des JB ou des veaux sous la mère avec des broutards.  
***A noter** : Si le suivi de ces exploitations se veut pluriannuel, il arrive parfois qu'un élevage quitte le réseau pour des raisons personnelles. Ainsi, un nouvel élevage a rejoint ce groupe.*
- **Groupe 3** : Exploitations ayant un nombre d'UGB/vêlage supérieur à 1,8, produisant soit des **jeunes bovins (JB) ou des bœufs**. Au sein de ce groupe, six exploitations élèvent des bœufs, la septième élève des JB et des bœufs et la huitième, malgré sa forte orientation sur des bœufs, produit aussi des veaux en vente directe. Deux exploitations continuent à produire des broutards.



**Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif Central mais seulement celle de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes.**

## 2.1. Structures des exploitations suivies

Neuf exploitations sur les 16 suivies sont sous forme sociétaires, 2,3 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne constitue le collectif de travail. Celui-ci varie de 1,3 à 3,7 UMO. Il s'agit pour l'essentiel de main-d'œuvre familiale. Sept exploitations font tout de même appel à de la main-d'œuvre salariée : deux pour un peu plus d'un mi-temps (>60 % du temps) et cinq pour des temps très partiels (0,2 et 0,3 UMO). Enfin, trois exploitations seulement ont recours à de la main-d'œuvre bénévole, mais de manière restreinte. Celle-ci ne dépasse pas 0,3 UMO et a tendance, au sein de notre échantillon, à baisser au fil des années.

Les sept autres exploitations sont en « individuel », avec un collectif main-d'œuvre généralement important, soit 1,2 unités de main-d'œuvre (UMO) en moyenne et varie de 1 à 2 UMO. Trois exploitations font tout de même appel à de la main-d'œuvre salariée avec, pour tous, l'emploi à temps très partiel (0,2 UMO).

Les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 115 ha de SAU en moyenne avec, pour trois d'entre elles, des estives, respectivement de 60 ha et pour les deux autres de 2 à 3 ha.

La surface fourragère principale représente plus de 89 % de la SAU. Elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe. Seules cinq exploitations ont des cultures fourragères (céréales immatures, maïs ensilage, luzerne) qui représentent de 7 à 12 % de la SFP.

Seules trois exploitations ont un atelier de diversification : une possède une petite safranière, une autre a un atelier avicole, et la dernière un atelier porcin à l'engraissement ainsi qu'une activité de gîte « accueil paysan ».



**Tableau 1 : Structure des exploitations bovins viande**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2017)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Productions diversifiées	Bœufs ou JB	Ensemble
Nombre d'exploitations	5	3	8	16
Main d'œuvre totale [UMO]	1,4	1,6	2,3	1,8
Main d'œuvre exploitante [UMO]	1,2	1,3	2,0	1,6
Main d'œuvre salariée [UMO]	0,2	0,4	0,1	0,2
Main d'œuvre atelier bovin viande [UMO]	1,2	1,3	1,8	1,5
Surface agricole utile [ha]	97	102	131	115
Surface fourragère principale [ha]	88	99	110	101
Surface en herbe [ha]	84	99	107	98
Grandes cultures [ha]	9	3	21	14
Cheptel total [UGB]	88	86	121	104
Nombre de vaches allaitantes	54	62	60	59
Nombre de vêlages	57	60	58	58
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	0,89	0,90	1,11	1,00
Kg de viande vive produite	22 520	26 330	35 880	29 920



La moyenne des trois groupes cache une variabilité importante dans les structures des exploitations suivies :

- la SAU varie de 54 à 147 ha chez les producteurs de veaux, de 75 à 118 ha chez les diversifiés et enfin de 54 à 215 ha chez les producteurs de bœufs,
- le cheptel total varie de 55 à 185 UGB chez les producteurs de veaux, de 54 à 106 UGB chez les intermédiaires, et de 66 à 202 UGB chez ceux produisant des bœufs ;
- le nombre de vêlages varie de 37 à 112 chez les producteurs de veaux, de 54 à 70 chez les diversifiés et enfin de 32 à 108 vêlages chez les producteurs de bœufs ;
- et la production brute de viande vive varie de 13 597 à 48 300 kg/an chez les producteurs de veaux, de 24 200 à 29 900 kg chez les diversifiés, et enfin de 19 444 à 60 891 kg chez les producteurs de bœufs.

La plupart des éleveurs ont le souhait d'avoir un contact direct avec le consommateur (vente sur les marchés ou à la ferme). En effet plus de la moitié des éleveurs commercialisent en vente directe et dans des proportions identiques au sein de chacun des groupes :

- **Groupe 1** : 2 exploitations sur 5 vendent en vente directe une partie de leurs animaux ;
- **Groupe 2** : 2 exploitations sur 3 commercialisent en vente directe ;
- **Groupe 3** : 3 exploitations sur 8 commercialisent en vente directe.



## 2.2. Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats techniques ainsi que les résultats moyens de la marge brute de l'atelier bovin viande.

**Tableau 2 : Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2017)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Productions diversifiées	Bœufs ou JB	Ensemble
Nombre d'exploitations	5	3	8	16
Nombre de vêlages	57	60	58	58
UGB/vêlage	1,5	1,4	2,1	1,8
Taux de gestation [%]	92	97	92	93
Taux de 1 <sup>er</sup> vêlage [%]	19	26	28	25
Taux de mortalité des veaux [%]	3,7	4,1	8,0	5,9
Productivité numérique [%]	89	95	84	88
Production de viande vive kg/UGB	255	324	295	288
Prix moyen du kilo vif vendu [€/kg]	3,12	3,51	3,21	3,24
Fourrages récoltés (t MS/UGB)	2,1	2,8	1,9	2,2
Fourrages consommés (t MS/UGB)	2,4	3,1	2,3	2,4
Quantité de concentrés/UGB	206	313	441	344
<i>Dont % concentrés autoproduits</i>	<i>23 %</i>	<i>36 %</i>	<i>82 %</i>	<i>55 %</i>
Produit brut Bovin viande hors aide (€/UGB)	844	1 116	921	934
Charges opérationnelles Animales [€/UGB]	313	469	317	344
<i>dont charges d'alimentation concentrés+ achats de fourrages [€/UGB]</i>	<i>108</i>	<i>167</i>	<i>157</i>	<i>144</i>
<i>dont frais vétérinaires [€/UGB]</i>	<i>46</i>	<i>51</i>	<i>15</i>	<i>32</i>
<i>dont frais de reproduction [€/UGB]</i>	<i>16</i>	<i>18</i>	<i>4</i>	<i>10</i>
<i>dont achat de paille [€/UGB]</i>	<i>42</i>	<i>88</i>	<i>34</i>	<i>47</i>
<i>dont autres frais d'élevage [€/UGB]</i>	<i>100</i>	<i>145</i>	<i>107</i>	<i>112</i>
Charges opérationnelles SFP [€/ha SFP]	67	19	52	51
Marge brute atelier bovin viande [€/UMO]	33 919	33 472	50 662	42 207
Marge brute atelier bovin viande sans aides [€/UGB]	465	598	558	536
Marge brute atelier bovin viande avec aides [€/UGB]	840	995	892	895



Le taux de renouvellement moyen des fermes suivies dans les deux groupes « diversifié » et « avec production de bœufs » a fortement augmenté depuis 2014 (+7 points). En revanche, ce taux est nettement plus stable pour les producteurs de veaux.

Pour chacune des catégories, le taux de mortalité des veaux est en progression de 2 points par rapport à 2014 pour les élevages producteurs de veaux et diversifiés. En revanche, il diminue pour les éleveurs producteurs de bœufs.

La quantité (en t MS/UGB) de fourrages récoltés, mesurant l'équilibre stocks/pâturage, s'échelonne de 0,9 à 4,7 t. Ces moyennes cachent là encore une forte variabilité puisque la part d'hectares récoltés en moyenne en 1<sup>ère</sup> coupe se situe à 54% pour les producteurs de veaux et les producteurs



de bœufs, et peut atteindre 76%. Toutefois, pour les producteurs de bœufs, on note un achat de fourrages moyen de 0,4 t MS/UGB. Quant aux systèmes « diversifiés », seuls 44% des hectares sont récoltés en moyenne en 1<sup>ère</sup> coupe.

La consommation de concentrés par UGB est en nette baisse et se situe à 206 kg/UGB pour les producteurs de veaux, ce qui est très faible mais s'explique par la pratique des éleveurs du groupe : ils essaient d'en distribuer le moins possible afin de valoriser au maximum la qualité laitière de leurs vaches. Cette consommation demeure aussi très limitée pour les producteurs de bœufs, même si en raison des sécheresses successives sur le Massif central, la quantité de concentrés consommés est en augmentation et se situe en moyenne à 441 kg/UGB. Les consommations des diversifiés se situent à 313 kg/UGB.

82 % des concentrés distribués chez les producteurs de bœufs sont auto-produits (contre respectivement 23 % et 36 % pour les producteurs de veaux et les diversifiés).

Les prix de vente moyens ont été différenciés entre éleveurs vendant une partie de leur production en vente directe et ceux qui n'en font pas. Il s'avère que, selon les situations, il n'y ait pas de plus-value très marquée chez certains éleveurs faisant de la vente directe (cf. tableau 3). Il apparaît donc important de fixer la bonne valeur du prix de vente moyen lors de ses premières ventes car il devient difficile de l'ajuster par la suite. De même, il faut veiller à calculer ses frais de transformation et commercialisation pour que la marge reste satisfaisante.

Les charges opérationnelles ont augmenté pour tous les systèmes par rapport à 2014. L'achat de fourrages s'est accru au sein des exploitations, conséquence de la sécheresse de 2016. Les coûts alimentaires, demeurent toutefois maîtrisés au sein de notre échantillon alors que dans le même temps on observe une augmentation de la production de viande vive production équivalente de viande vive.



**Tableau 3 : Variation de la marge brute de l'atelier en fonction du prix moyen du kilo vendu (€/100kgv)**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2017)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Bœufs ou JB	Ensemble
<b>Nombre d'exploitations ne faisant pas de vente directe</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
Prix moyen du kilo vif vendu (€/kg)	2,81	2,57	<b>2,67</b>
Marge brute sans aides (€/UGB)	486	507	<b>496</b>
<b>Nbre d'exploitations faisant de la vente directe</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
Prix moyen du kilo vif vendu en vente directe	<b>3,60</b>	<b>4,28</b>	<b>3,97</b>
<b>Frais liés à la vente directe</b>	<b>127</b>	<b>159</b>	<b>138</b>
Frais de transformation (€/UGB)	106	120	<b>104</b>
Frais de commercialisation (€/UGB)	12	38	<b>28</b>
Taxe hébergement, restauration (€/UGB)	10	0	<b>5</b>
Marge brute sans aides (€/UGB)	433	642	

### 2.3. Résultats économiques de l'exploitation

Le tableau ci-dessous présente les résultats économiques globaux au niveau de l'exploitation. L'analyse des moyennes dans cette partie économique sur un petit nombre de fermes est particulièrement délicate, compte tenu de la présence dans les groupes d'exploitations de structures très diverses et de systèmes plus ou moins diversifiés au niveau des ventes.

**Tableau 4 : Résultats économiques de l'exploitation**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2017)

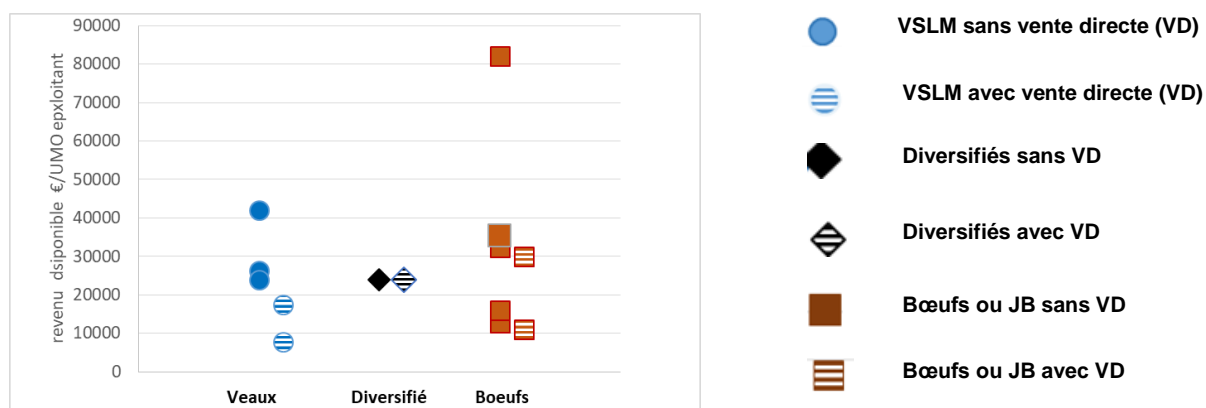
	Veaux sous la mère et veaux lourds	Bœufs ou JB	Ensemble
<i>Nombre d'exploitations</i>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>15</b>
Produit brut total [€]	132 480	223 350	186 420
Produit brut total /UMO exploitant [€]	110 400	113 089	112 750
Produit atelier bovin viande [€]	72 010	109 740	97 070
en % du produit brut	54 %	49 %	52 %
Produits végétaux [€]	7 050	24 120	16 000
Aides totales [€]	53 420	74 110	65 080
Charges opérationnelles [€]	28 460	48 850	41 350
en % du produit brut	21 %	22 %	22 %
Charges de structure hors amortissements, et frais financiers [€]	48 820	73 400	63 090
en % du produit brut	37 %	33 %	34 %
Excédent brut d'exploitation avant salaire [€]	55 200	101 100	81 980
en % du produit brut	42 %	45 %	44 %
Excédent brut d'exploitation avant salaire /UMO exploitant [€]	46 000	51 190	49 685
Annuités + frais financiers court terme [€]	20 930	35 420	30 090
en % de l'excédent brut d'exploitation	38 %	35 %	37 %
Revenu disponible [€]	31 300	61 290	47 510
en % du produit brut	24 %	27 %	25 %
Revenu disponible /UMO exploitant [€]	26 080	31 030	28 740



La figure 2 de répartition du revenu disponible illustre ce constat. Ainsi, dans le groupe intermédiaire, une exploitation « atypique » du point de vue économique a été écartée, ce qui ne permet pas de donner des résultats économiques moyens sur la catégorie de systèmes dits « diversifiés ».

**Figure 2 : Variabilité du revenu disponible par UMO exploitant**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2017)





## 2.4. Coûts de production de l'atelier bovin viande

Le coût de production de l'atelier bovin viande des exploitations suivies dans le cadre du projet a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'élevage, en lien avec les Chambres d'agriculture et les contrôles laitiers. Toutes les charges sont rapportées aux 100 kg vifs, que le bovin soit vendu en filière longue ou en vente directe.

Les contours de l'atelier bovin viande incluent la production de viande, l'élevage des reproductrices, la production fourragère et la production de céréales autoconsommées par les bovins viande.

Les charges supplétives (indiquées par \* dans le tableau 5) sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

Pour les analyses collectives et l'élaboration de références, celui-ci est par convention estimé à 2 SMIC brut par UMO.

**Tableau 5 : Coût de production de l'atelier bovin viande [/100 kg vifs]**

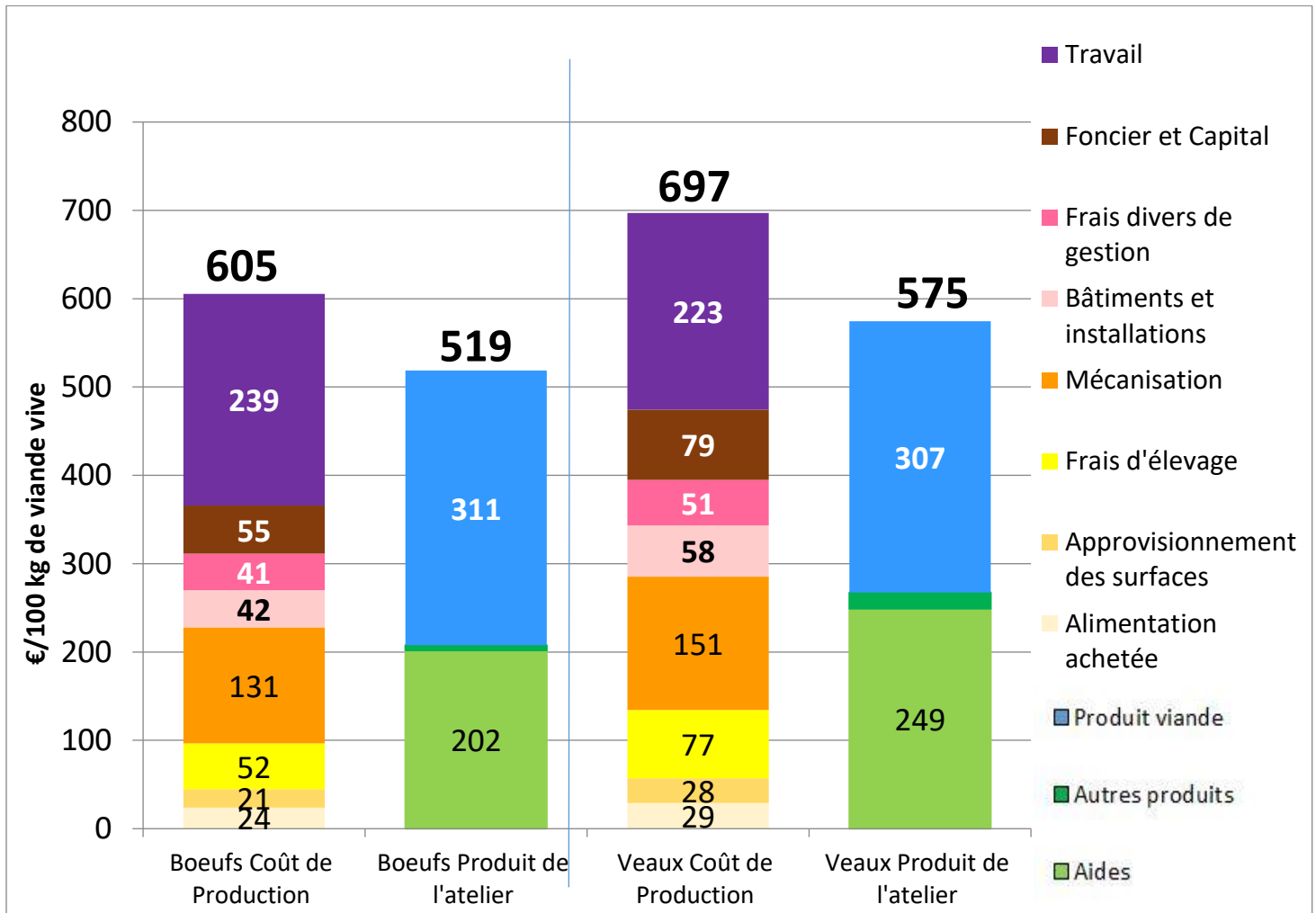
(Source : projet BioRéférences, campagne 2017)

		Veaux sous la mère et veaux lourds		Bœufs ou JB
<i>Nombre d'exploitations</i>		<b>5</b>		<b>8</b>
Productivité de la main-d'œuvre rémunérée [kgv/UMO]		16 070		20 261
CHARGES	Coût de l'alimentation [€/100 kg vif]	57		45
	dont alimentation achetée [€/100 kg vif]	29		24
	dont approvisionnement des surfaces [€/100 kg vif]	28		21
	Frais d'élevage (dont frais transfo. et com.) [€/100 kg vif]	77		52
	Mécanisation [€/100 kg vif]	151		131
	Bâtiments et installations [€/100 kg vif]	58		42
	Frais divers de gestion [€/100 kg vif]	51		41
	Foncier et Capital (*) [€/100 kg vif]	79		55
	Salaires et Travail exploitant (*) [€/100 kg vif]	223		239
<b>Coût de production de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]</b>		<b>697</b>		<b>605</b>
PRODUITS	Produit viande [€/100 kg vif]	307		311
	Autres produits [€/100 kg vif]	18		6
	Aides [€/100 kg vif]	249		202
<b>Produits de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]</b>		<b>575</b>		<b>519</b>
<b>Rémunération du travail y compris main-d'œuvre salariée permise par le produit [nombre de SMIC/UMO]</b>		<b>0,9</b>		<b>1,6</b>
Nombre d'élevages à plus de 2 SMIC/UMO		0		4





**Figure 3 : Coûts de production moyens de l'atelier bovin viande [€/100 kg viande vive]**  
 (Source : projet BioRéférences, campagne 2017)



Pour les exploitations de veaux sous la mère, le coût de production est relativement élevé compte-tenu du plus faible volume produit : 692 €/100 kg vifs produits (produire 100 kg vifs coûte 692 € en tenant compte des charges courantes, de l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, de la rémunération des capitaux propres, de la main d'œuvre et du foncier). Chez les producteurs de bœufs, produisant des animaux plus lourds, le coût de production est plus dilué et s'élève à 605 €/100 kilos vifs produits.

Pour les mêmes raisons, la charge liée au travail constitue une part plus importante du coût de production pour les producteurs de veaux sous la mère.

Pour tenir compte de la variabilité de la composition de la main d'œuvre dans les exploitations suivies (présence de main d'œuvre salariée ou non), la rémunération du travail permise par le produit indiqué ici correspond à la rémunération de toute la main d'œuvre, exploitante et salariée. Pour les élevages de veaux sous la mère, la rémunération du travail permise par le produit de l'atelier bovin viande s'étend de 0,4 à 1,9 SMIC/UMO pour une moyenne de 0,9 SMIC/UMO.

Pour les producteurs de bœufs, cette rémunération permise par le produit de l'atelier s'étend de 0,4 à 3,7 SMIC/UMO pour une moyenne de 1,6 SMIC/UMO.



## LEXIQUE

**Charges opérationnelles** : Somme des charges variables, liées au volume annuel de l'activité (charges alimentaires, charges de surfaces, charges de transformation et commercialisation, frais d'élevage...)

**Charges de structure** : Ensemble des dépenses fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre (charges sociales et salariales, amortissements, entretien des bâtiments et matériels, assurances, EDF...)

**Coût de production** : Coût global de l'activité de l'atelier indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production ; il correspond à l'approche « comptable » des charges de l'atelier, et comprend trois types de charges : les charges courantes (dépenses de l'exercice ajustées des variations de stocks), l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, et des charges dites « supplétives ». Celles-ci sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

**Excédent Brut d'Exploitation [EBE]** : Différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers

**Marge brute bovin viande** : Différence entre la valeur de la production de l'atelier bovin viande (produit brut de l'atelier) et ses charges opérationnelles

**Prix de revient** : Prix de vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte-tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les produits joints,

**Produit brut** : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production (vente de produits végétaux, vente de produits animaux, aides d'exploitation...)

**Produit bovin viande** : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier bovin viande (vente de veaux sous la mère, veaux lourds, broutards, jeunes bovins, bœufs, génisses viande, génisses reproductrices, vaches de réformes...)

**Revenu disponible** : Produits brut + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure – charges financières

**Surface Agricole Utile [SAU]** : Ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales

**Surface Fourragère Principale [SFP]** : Ensemble des surfaces fourragères

**Unité Gros Bétail [UGB]** : Unité qui correspond à l'ingestion de 4 750 kg MS de fourrages par an

**Unité de Main d'Œuvre [UMO]** : Unité qui correspond à une personne occupée à plein temps sur une exploitation





## CONTACTS FILIERE BOVIN VIANDE

### **Pôle Agriculture Biologique Massif Central [Coordination générale du projet]**

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont  
89 avenue de l'Europe – BP 35  
63 370 Lempdes  
Tél/fax : 04 73 98 69 57  
@ : <https://pole-bio-massif-central.org/>  
Contact : Aurélie BELLEIL  
Mail : [abelleil.polebio@gmail.com](mailto:abelleil.polebio@gmail.com)

### **APABA**

Carrefour de l'agriculture  
12 026 Rodez cedex 9  
Tél / fax : 05 65 68 11 52  
Contact : Alexandre BANCAREL  
Mail : [filiere@aveyron-bio.fr](mailto:filiere@aveyron-bio.fr)

### **Chambre d'agriculture de l'Allier**

60 cours Jean Jaurès  
03 017 Moulins Cedex  
Tél : 04 70 46 30 69  
Contact : Emmanuel DESILLES  
Mail : [edesilles@allier.chambagri.fr](mailto:edesilles@allier.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture du Cantal**

26 rue du 19<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie  
15 002 Aurillac Cedex  
Tél : 04 71 45 55 39  
Contact : Vincent VIGIER  
Mail : [vincent.vigier@cantal.chambagri.fr](mailto:vincent.vigier@cantal.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Corrèze**

Immeuble consulaire - Puy Pinçon  
Avenue Albert Schweitzer  
BP 30  
19 001 Tulle  
Tél : 05 55 21 54 60  
Contact : Aurélien GAIGE  
Mail : [aurelien.gaige@correze.chambagri.fr](mailto:aurelien.gaige@correze.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Creuse**

8 avenue d'Auvergne  
23 011 Guéret Cedex  
Tél : 05 55 61 50 35  
Contact : Natacha LAGOUTTE  
Mail : [natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr](mailto:natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Loire**

43 avenue Albert Raimond  
42270 St-Priest-en-Jarez  
Tél : 04 77 91 43 02  
@ : [www.terresdeloire.fr](http://www.terresdeloire.fr)  
Contact : Guy MURON  
Mail : [guy.muron@loire.chambagri.fr](mailto:guy.muron@loire.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Haute-Loire 16**

boulevard Bertrand  
43 012 Le-Puy-en-Velay  
Tél : 04 71 07 21 30  
Contact : Philippe HALTER  
Mail : [phalter@haute-loire.chambagri.fr](mailto:phalter@haute-loire.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme**

11 allée Pierre de Fermat  
63 170 Aubière  
Tel. 04 73 44 45 58  
Contact : Marie-Claire PAILLEUX  
Mail : [m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr)

### **Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne**

2 avenue Georges Guinguoin  
87 017 Limoges Cedex 1  
Tél : 05 87 50 40 83  
Contact : Marie-Line BARJOU  
Mail : [ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr)

### **Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie**

25 avenue Foch  
48 004 Mende Cedex  
Tél : 04 66 65 62 00  
Contact : Jean-Louis BALME  
Mail : [jean-louis.balme@lrmp.chambagri.fr](mailto:jean-louis.balme@lrmp.chambagri.fr)

### **Bio Bourgogne [ex-SEDARB]**

19, avenue Pierre Larousse  
BP 382  
89 006 Auxerre cedex  
Tél : 03 86 72 92 20  
Contact : Aurélie BILLON  
Mail : [aurelie.billon@biobourgogne.org](mailto:aurelie.billon@biobourgogne.org)

### **INRA**

Centre de recherche Auvergne Rhône Alpes  
63 122 Saint-Genès-Champanelle  
Tél : 04 73 62 42 59  
Contact : Christophe TROQUIER  
Contact : Patrick VEYSSET  
Mail : [christophe.troquier@clermont.inra.fr](mailto:christophe.troquier@clermont.inra.fr)  
Mail : [patrick.veysset@clermont.inra.fr](mailto:patrick.veysset@clermont.inra.fr)

### **Institut de l'élevage**

9 allée Pierre de Fermat  
63 170 Aubière  
Tél : 04 43 76 06 83  
@ : [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
Contact : Christèle PINEAU  
Mail : [christele.pineau@idele.fr](mailto:christele.pineau@idele.fr)





## LE PROJET BIOREFERENCES

**Maîtrise d'ouvrage et coordination** : Pôle AB Massif Central

**Soutien financier** : La tranche 2 du projet BioRéférences (2017-2019) est financée dans le cadre de la Convention Massif Central par l'État (FNADT), les régions Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, et le département de la Corrèze. Elle bénéficie aussi de crédits d'animation de la DRAAF AuRA et de la contribution d'EDF (pour l'année 2019)

